



Spécialité d'Initiative Locale Techniques Cartographiques et Géomatiques

OBJECTIFS DE LA FORMATION

› Cette formation aux techniques cartographiques et géomatiques vise à développer une très bonne maîtrise pratique des outils de la cartographie et des méthodes en accordant une place importante à la manipulation des données et à la pratique des logiciels spécialisés : MapInfo, Arcgis, Arcview, GéoConcept, QGis, autres... (outils OpenSource....)

ADMISSION

Pour accéder à la Spécialité d'Initiative Locale «Systèmes d'Informations Géographiques», le candidat doit être titulaire d'un niveau III minimum (tous les B.T.S.A. notamment...). L'admission est prononcée après étude du dossier de candidature qui doit être demandé à la MFR de Javols et un entretien avec le candidat sur son projet.

- › Contrat de Professionnalisation dans une entreprise,
- › Formation individuelle (Contrat Individuel de Formation,...)
- › Formation continue (Programme Régional Qualifiant) : être demandeur d'emploi (sorti du système scolaire depuis 6 mois à la date d'entrée en formation).
- › Plan de formation entreprise

Possibilité de couverture sociale et défraiements des stagiaires pris en charge par les ASSEDIC (ou la Région Languedoc-Roussillon dans le cadre de la formation continue).

MODULES DE FORMATION

M1-	Les bases de la cartographie
M2-	Le traitement des images et la radiométrie
M3-	Utiliser les techniques du GPS (Préparation des campagnes de relevés, réalisation des relevés, traitement des données)
M4-	Les techniques associées (intégration des données GPS dans les SIG, utilisation et ingration des bases de données dans les SIG)
M5,6,7,8	Les logiciels (Mapinfo, Arcview, Géoconcept, Lociels libres - Qgis, etc)
M9-	Stage en entreprise
M10-	Projet SIG

ALTERNANCE ET DIPLÔME

- › **15 semaines** à la MFR et **4 semaines** en entreprise ou organisme.
- › La SIL est obtenue par Unités Capitalisables délivrées par un jury de formateurs et de professionnels.

STAGES ET DEBOUCHES

Secteur Forestier :

- › Office National des Forêts, Directions Départementales des Territoires,
- › Collectivités territoriales, Coopératives, Associations...

Secteur Aménagement des espaces naturels et ruraux :

- › Collectivités locales, Structures intercommunales, Entreprises du secteur,
- › Etablissements publics, Offices environnementaux, Associations,...
- › Et de manière générale, toute structure utilisatrice de SIG.

▲ PRE-REQUIS POUR ENTRER EN S.I.L. S.I.G.

Bac + 2 minimum (ou expérience professionnelle)

dans un domaine lié à l'environnement, la géographie, la topographie,...

Bonnes pratiques des outils informatiques de base.